

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction &amp; Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La prochaine rentrée parlementaire va remettre en discussion la question de savoir s'il faut ou non stabiliser le franc. L'exemple de la Belgique n'est pas encourageant. — La situation est grave en Chine. Les étrangers y sont en péril. Bien que l'Angleterre soit particulièrement menacée, il faut faire attention à nous. — A propos de la crise de chômage !**

La rentrée parlementaire est prochaine. On épussette les banquettes du Palais-Bourbon et les confortables fauteuils du Luxembourg où l'on voit, des tribunes, des crânes luisants et roses faire des tâches pâles sur le fond rouge des velours ! — C'est aussi le moment de secouer un peu la poussière sous laquelle reposent des affaires qui vont renaître à la vie et à la contradiction. Nous allons, enfin, revenir à la bonne et saine morale pratique de la vie qui est de se disputer les uns les autres !...  
Dans la chambre de malade où repose le franc convalescent, va faire irruption la redoutable troupe de docteurs dont chacun brandit son remède et nous entendrons de nouveau les discussions entre les parisiens du clystère et ceux de la campagne...  
Faut-il stabiliser ? Là dessus on va nous resservir des arguments décisifs qui nous laisseront comme devant dans le plus pénible embarras et nous continuerons à nous demander qui a raison et si tous n'ont pas tort.  
Pourtant, nous n'en sommes plus réduits à nous faire sur ce sujet une opinion d'après la seule théorie. On a réalisé près de nous une expérience qui doit nous servir d'exemple et de leçon. En septembre ou octobre dernier, la Belgique, après de longs et minutieux préparatifs conduits par les plus éminentes Compétences financières, a décrété la stabilisation de son franc.  
Il doit être facile de savoir le bien ou le mal que nos voisins ont éprouvé de cette opération chirurgicale. La cote de la Bourse fournit déjà un renseignement. C'est à savoir que « le belga », monnaie de remplacement établie sur la base de 4 fr. 50 évolue maintenant entre 3 francs 50 et 3 francs 55; soit une perte de vingt pour cent. Si c'est là une « stabilisation », nous demandons ce qu'on appelle une « baisse »...  
Quant à la situation intérieure de ce pays, nous en avions des renseignements dans un article tout récent de M. Fernand Neuray, directeur de la Nation belge, dont l'opinion est particulièrement intéressante parce que son journal ne fut ni hostile ni favorable à la stabilisation. Or, voici quelques lignes qui résument parfaitement le sens général de son exposé :  
« La vie, écrit-il, augmente tous les jours, le peuple est inquiet, la bourgeoisie souffre, l'élite intellectuelle du pays, la classe qui fournit ses cadres et son état-major « stérile et stérilisé »...  
Le tableau n'est pas encourageant. Pour obtenir de pareils résultats, point n'était besoin de réunir tous les spécialistes de la Finance et de l'Economie Politique. Assembler toute la Faculté autour d'un malade pour l'entourer de pédantisme et de cuirasserie, c'est se donner une peine inutile : on meurt aussi bien sans ordonnance !  
Et ce que nous voulons, c'est guérir.  
\*  
Les étrangers (c'est nous, européens, qui sommes les étrangers) sont en péril au charmant pays des pagodes que célébreraient les couplets chantés par nos parents. La Chine a cessé d'être un pays d'opérette...  
Les puissances sont obligées de mettre à l'abri leurs nationaux. Des marins anglais, des commerçants britanniques sont molestés, blessés ou tués chaque jour. Des dépêches venant de Hankoen annoncent que les Chinois ont pénétré dans la concession anglaise, occupé la douane et le bâtiment principal, puis expulsé les Anglais de leurs magasins. Bref, la situation est incontestablement sérieuse.

Evidemment, c'est l'Angleterre qui est particulièrement menacée dans ses possessions de Hong-Kong et ses comptoirs de Shanghai. Elle l'est surtout dans son influence politique qu'elle mettrait au service de sa prépondérance commerciale. Le pavillon britannique n'est plus là-bas une protection, il attire sur lui la foudre.  
Seulement, cela n'est pas une certitude pour nous car dans ces mouvements de nationalisme exaspéré la masse fanatique — et pillarde — dislingue peu entre Européens et ressent pour tous une haine qui ne choisit pas. Aussi sommes-nous solidaires dans le danger. Il faudrait ne pas l'être dans la sottise et l'erreur.

Les Anglais manifestent par leur conduite une nervosité peu propice aux sages décisions. Après avoir longtemps, et peut-être imprudemment, aidé, subventionné, dirigé les armées du Nord (tandis que les Russes agissaient de même pour celles du Sud), l'Angleterre propose subitement de reconnaître ces derniers et de traiter avec eux !...  
Quand l'Angleterre avait-elle raison ? Est-ce maintenant ? est-ce autrefois ? Nous n'en savons rien. Mais ce qu'il y a de sûr c'est que, soit aujourd'hui soit hier, elle a eu tort !...  
Et ça n'est pas une garantie pour demain.

Les ministres de l'Intérieur et des Travaux Publics ont fourni des renseignements rassurants sur la crise de chômage.  
Ah ! cette crise ! Comme elle est désirée, attendue, appelée secrètement par certains hommes et par certains partis qui fulminent publiquement contre elle et mettent le gouvernement en demeure de prendre des mesures pour l'empêcher !... On devine le parti que les professionnels du chambardement espèrent tirer de ce malheur social. Que le prolétariat soit malheureux pour qu'il soit révolutionnaire, voilà, au fond, leur véritable pensée !  
Que le calcul soit faux cela ne l'empêche pas d'être abominable.

Emile LAPORTE.

000

## OÙ EST LE BANDITISME ?

On s'intéresse beaucoup au Mexique dans tous les pays du monde, sans doute parce que le Mexique est un pays charmant mais sans doute aussi parce qu'il possède du pétrole et des mines d'argent et d'or.

C'est pour les mêmes raisons, sans doute encore, qu'on se préoccupe tant des faits et gestes de son gouvernement et de l'attitude de son chef, le président Calles, que les grands journaux américains représentent comme un dangereux révolutionnaire qui veut anéantir la propriété privée et pratiquer sur toute l'étendue du territoire la persécution. Ainsi, les feuilles américaines et quelques feuilles de chez nous dépeignent le président mexicain sous les traits d'un formidable bandit.  
Or, si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que ce formidable bandit veut seulement, appuyé d'ailleurs par la majorité de son Parlement :  
1° Que l'Etat mexicain prélève une redevance sur les concessions pétrolières ;  
2° Que les dites concessions soient nettement limitées dans le temps et dans l'espace ;  
3° Que les concessionnaires reconnaissent les lois mexicaines et n'aient point recours, dans leurs démêlés avec l'autorité mexicaine, à l'intervention de puissances étrangères.

Or, je trouve tout cela très naturel, et je me demande ce que nous pensons si une société anglaise, propriétaire d'une mine en France, faisait intervenir le Foreign Office dans tous ses rapports avec notre Direction des Mines.

Au point de vue religieux, le président Calles refuse aux Eglises la personnalité civile et désire que les ministres des divers cultes exerçant dans les villages mexicains soient mexicains ; or, j'ai l'impression que nous avons eu nous-mêmes, en France, et fort justement, des expériences analogues.

Donc, ce bandit ne me paraît pas terrible. Mais, dans le même temps, les journaux américains n'apprennent que des rebelles se concentraient dans le nord du Mexique, tout près des Etats-Unis, et que M. Kellogg « aurait l'intention de lever l'embargo sur l'exportation d'armes des Etats-Unis », afin sans doute de favoriser la rébellion contre le président Calles.

Si tout cela est vrai, je discerne bien du banditisme, du banditisme international le plus écorçant, seulement ce n'est pas au Mexique qu'il faut chercher les bandits, mais un peu plus au nord. (Du Soir) — Alexis CALLE.

## Informations

Il y a moins de 18.000 chômeurs

Le ministre du Travail communique une note d'après laquelle les informations publiées au sujet du chômage sont loin d'être toujours exactes. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que nous sommes dans une saison où de nombreuses industries, telles que celle du bâtiment, voient tous les ans leur activité se ralentir. D'autre part, il s'en faut de beaucoup que tous les ouvriers signalés comme licenciés soient en chômage. La plupart d'entre eux ont pu heureusement trouver du travail ailleurs.

Alors que les fonds de chômage avaient à secourir plus de 38.000 travailleurs privés d'emploi en décembre 1926 et 64.000 en janvier 1927, ce nombre est aujourd'hui inférieur à 18.000. Le Gouvernement n'en prête pas moins une vigilante attention à la situation et il a pris d'ores et déjà un ensemble de dispositions pour y obvier.

Toutes les administrations de l'Etat, ainsi que les administrations départementales et communales ont été invitées à rechercher d'urgence les travaux qu'il serait possible d'entreprendre et les commandes qu'il serait possible de passer dans les mois qui viennent et qui seront les plus pénibles à traverser pour les chômeurs.

Les Ponts et Chaussées sont prêts à employer les chômeurs à l'entretien des routes.

D'autre part, les inspecteurs du travail ont été invités, dès le mois de novembre, à conseiller aux industriels, en cas de hausse de travail, d'éviter autant que possible les licenciements en réduisant au besoin les journées ou les heures de travail. Les grandes organisations patronales sont d'une manière générale entrées à cet égard dans les vues du Gouvernement et ont recommandé cette pratique à leurs adhérents.

## La rentrée parlementaire

Au Conseil des Ministres, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a donné lecture de toutes les interpellations déposées — et il y en a près de 80.

Dans ce nombre pas mal de demandes d'interpellations sont périmées, leur auteur ayant pu faire connaître son opinion au moment de la discussion sur le renvoi, au cours de la dernière session. D'autre part, de nouveaux interpellateurs se sont fait inscrire.

Le gouvernement a décidé de revenir à la pratique courante, c'est-à-dire de réserver aux interpellations la séance du vendredi à la Chambre des députés.

## Notre marine

Judi matin ont en lieu, aux chantiers maritimes du Sud-Ouest, le lancement du chalutier de grande pêche « Cap-à-l'Aigle » et la pose du premier rivet de la coque du pétrolier « Rhésa » qui sera le plus grand pétrolier battant pavillon français.

Voici les caractéristiques de « Cap-à-l'Aigle » : Longueur hors tout, 58 m. 700, largeur 9 m. 450, creux 4 m. 950, puissance 850 CV, vitesse 11 nœuds, capacité 9.000 quintaux de morue. L'équipage se composera de 55 hommes. Il quittera Bordeaux le 15 courant pour Fécamp et de là partira sur Terre-Neuve.

## A la S. D. N.

Le comité d'experts institué par la Société des Nations pour examiner les problèmes de la double imposition et de l'évasion fiscale s'est réuni à Genève mercredi. La séance a été ouverte par M. Blau, directeur de l'administration fédérale suisse des impôts.

Le comité a abordé l'examen des trois projets de convention internationale élaborés par des sous-commissions sur : 1. La double imposition, y compris l'imposition des Compagnies de navigation ; 2. L'évasion fiscale et l'assistance administrative ; 3. L'assistance judiciaire en matière de recouvrement d'impôts.

## M. Briand sur la Côte d'Azur

Le bruit a couru que M. Aristide Briand au cours de son séjour sur la Côte d'Azur, se rencontrerait avec M. Salandra, l'ancien président du Conseil italien, qui villégiature lui-même dans le Midi de la France. Cette nouvelle est dénuée de fondement.

Le ministre des Affaires étrangères, arrivé à Cannes, s'est aussitôt rendu à la Croix-de-Gardes, dans la villa de M. Clément Bayard, où il se reposera trois ou quatre jours. Le ministre a déclaré qu'il venait sur la Côte-d'Azur prendre quelque repos loin de la politique. Il n'ira pas à Eze où il n'a annoncé, et repartira de Cannes dans trois ou quatre jours pour rentrer à Paris.

## Les socialistes belges

Les membres du conseil général du parti socialiste se sont réunis pour mettre au point le programme qui doit servir de base aux négociations en vue de la continuation de la collaboration au gouvernement.

M. Vandervelde a fait observer que le gouvernement, comme celui d'hier, serait un gouvernement de trêve, que les catholiques et les libéraux en feraient

partie et qu'il convenait d'arriver à un programme acceptable pour eux.

Après une longue discussion, le conseil s'est mis d'accord sur le texte d'une résolution qui sera soumise aux fédérations du parti.

## Mussolini fait des siennes

La presse suisse s'occupe d'un incident survenu à Milan, où le préfet a interdit la célébration du cinquantenaire de la société libérale tessinoise, c'est-à-dire qu'il posa la condition qu'aucun discours ne soit prononcé vu qu'il s'agit d'un parti d'opposition, a-t-il dit, et que la manifestation pourrait avoir un caractère d'hostilité à l'égard du gouvernement tessinois.

Le « Bund », dans son commentaire, souligne que les organisateurs de la fête appartiennent au plus grand parti politique tessinois et sont tous des citoyens respectueux des constitutions cantonale et fédérale.

## La crise ministérielle en Allemagne

L'Agence Wolff apprend de sources parlementaires que l'on peut compter avec certitude que, dès son retour de Wiesbaden, où il fait actuellement une cure, le docteur Curtius sera chargé par le président d'Empire de la constitution du nouveau cabinet.

## En Chine

En raison de la gravité de la situation dans la concession britannique, les banques et les maisons de commerce ont fermé leurs portes pour une période indéterminée. Il est même question d'évacuation.

La législation des Etats-Unis annonce que le destroyer américain Ford a mis le cap sur Wou-Hou, un port du Yang-Tsé, situé à environ 400 kilomètres en aval de Hankoen, pour assurer la protection des propriétés américaines.

Les troupes nordistes se sont livrées à de nombreux pillages à Wou-Hou et l'on craint que les étrangers n'y soient en péril.

## Les rebelles mexicains

Le bruit court avec persistance dans les milieux commerciaux que la ville de Zacatecas, centre de la plus riche région argentine du monde, est tombée entre les mains des rebelles.

Dans ce bruit dans la capitale que de révoltes et de désordres dans plusieurs parties de la République et des méfaits commis par les révolutionnaires et les bandits dans le pays tout entier.

## EN PEU DE MOTS...

De nouvelles secousses sismiques ont été ressenties sur la frontière de l'Equateur et de la Colombie. Un grand nombre de personnes ont été tuées ou blessées. Les dégâts sont très importants.

A Livourne est arrivé le vapeur russe « Karl Marx » dont l'équipage est composé de femmes portant le costume masculin.

Le malaise dont souffrait l'empereur du Japon ne cause aucune inquiétude.

On annonce la mort, à l'âge de 80 ans, de M. Edgard Hémet, doyen de la presse parlementaire, rédacteur au journal « Le Temps », depuis plus de 50 ans. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

## NOS ÉCHOS

## Notre belle langue...

Jusqu'ici, seuls les journaux se rendaient coupables d'une faute de français aussi grave que fréquente. On y lisait constamment que « contrevention a été dressée à quelqu'un », ce qui, proprement, ne veut rien dire.

Une contrevention est une infraction à la loi pénale — la plus bénigne. A d'autres, dans l'ordre de la gravité, viennent le délit et le crime. On ne dresse pas plus l'une que les autres. On les constate et on dresse des procès-verbaux.

Du moins les textes législatifs ne méconnaissent-ils pas cette propriété des termes... Un décret récent vient d'innover à cet égard. Excellent en lui-même, il simplifie la procédure des contreventions en matière de voirie et de circulation. Il autorise notamment les agents verbalisateurs, munis d'un carnet à souche, à percevoir immédiatement et sans frais l'amende encourue.

Mais pourquoi portez-vous en son article 4 : Si la contrevention a été dressée, etc. ?

Cette incohérence flagrante est d'autant plus surprenante et fâcheuse que le décret est signé de M. Louis Barthou, de l'Académie Française.

Celui-ci a gravement contrevenu aux lois de notre langue, qu'il a mission de conserver intacte.

Nous tenons à en dresser procès-verbal.

La science française à l'honneur.

Depuis quelques années, médecins et chirurgiens français sont particulièrement appréciés par les souverains ou les chefs d'Etat étrangers.

Les quelques exemples que voici illus-

PAR LE PETIT BOUT DE LA LORNETTE

## Les Candidats sénatoriaux en campagne

Notre confrère, Pierre Bénard, donne dans l'œuvre des détails amusants sur la campagne des candidats au Sénat dans le Lot. Et, comme les hommes sont partout les mêmes, ce récit pittoresque pourrait être fait pour tous les départements :

Un candidat aux élections sénatoriales de la Seine, qui fut déjà en 1924 candidat aux élections législatives, me disait :

« Ce n'est pas la même sensation de bataille. Ici, on a l'impression de faire des visites académiques. »

Il y a des tête-à-tête utiles. Pas de grands « coups de gueule », mais des épigrammes décochées à point nommé. On manœuvre.

Et puis, il y a les comités. Et aussi les salons.

Comme à l'Académie.

Pendant toute la période électorale, il y a un grand personnage : M. le député sénatorial. Dans la Seine, ils sont 1.077. Chaque candidat possède au moins le nom, l'adresse et la profession de ces 1.077. Les malins connaissent leur situation de famille et leur situation de fortune.

Le député sénatorial est un homme très occupé. Dès le matin, il voit arriver un facteur qui ple sous le poids des prospectus et des tracts. S'il veut tout lire, il en a pour la journée. Il ne lit pas tout.

Car il faut encore qu'il reçoive des visites.

C'est là que commence le véritable travail du candidat à un siège sénatorial.

Il y a à ce propos deux écoles.

Il y a ceux qui vont tirer inlassablement les 1.077 sonnettes nécessaires. On cite, dans cette catégorie, tel candidat qui fait tous les matins ses cinq ou six maîtres.

Parmi les records de la visite à domicile, on nomme particulièrement MM. Ernest Billiet et Pierre Laval.

La seconde méthode consiste à faire réunir chez un délégué ami, un maire de préférence, les délégués des communes voisines. Ainsi on rassemble à Montrouge ceux de Gentilly et de Châtenay. Cela fait songer un peu à ces réceptions dont le libellé dans les carnets mondains est ainsi conçu : « Aujourd'hui, Mme X... a offert un thé en l'honneur de Mme Y... »

Cela ressemble aussi à un examen. Car les candidats doivent répondre à un petit questionnaire.

— Que pensez-vous de l'école libre ?

— Quelle est votre attitude vis-à-vis de l'enseignement laïc ?

Dans ces sortes de petites réunions, tous les membres d'une même liste viennent généralement ensemble. Ils

trouvent de belle manière cette constatation.

C'est ainsi que le roi d'Espagne n'entend confier sa gorge et ses oreilles qu'à un seul praticien, le professeur Moure, de Bordeaux. C'est également le grand oto-rhino-laryngologiste qui, aidé de son genre et aide, le docteur Portmann, l'enfant don Jaime.

Ce furent deux professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, deux membres de l'Académie de Médecine, les professeurs Tuffier et Vidal, qui furent appelés — trop tard cependant — au chevet de feu le roi Alexandre de Grèce, mort, on le sait, il y a quatre ans, des suites de la morsure d'une guénon.

Ce fut également un spécialiste des maladies de cœur, le docteur Vaquez, qui, mandé à Athènes auprès du président du Conseil d'alors, M. Venizelos, décida ce dernier à abandonner le pouvoir pour raisons de santé.

C'est un chirurgien coté, le professeur Hartmann, qui, appelé d'urgence à Bucarest, a opéré le roi Ferdinand de Roumanie.

Enfin, c'est Tchitcherine, commissaire du peuple aux Affaires extérieures de l'U. R. S. S., qui, souffrant d'un diabète opiniâtre, vient en France consulter des médecins spécialistes.

Nous pourrions citer d'autres exemples notables ; mais ceux dont nous parlons plus haut montrent amplement comment la science médicale et chirurgicale française est appréciée à l'étranger.

Et il faut être reconnaissant aux maîtres qui aident ainsi au rayonnement de la France au dehors.

ont chacun en moyenne un quart d'heure pour parler.

On dirait un tour de chansonniers.

En général, les délégués sénatoriaux écoutent, muets comme des juges. Mais il y en a qui poussent des colles.

— Connaissez-vous la route départementale 86 ? demanda l'un d'eux au candidat Marcel Delarbare.

Il s'en tira par un mot d'esprit.

— Je ne connais que le droit chemin, répondit-il.

Mais tout le monde n'est pas aussi heureux.

Ces réunions, il faut y aller.

— On a tort, me confiait un candidat, de faire les élections sénatoriales au mois de janvier. Heureux ceux qui briguent un siège de député. Ils ont toutes les promesses du mois de mai.

La banlieue est, le soir, particulièrement hostile au candidat sénatorial. On en cite plusieurs qui, ayant dans leur serviette de quoi émerveiller le maire par leur connaissance des besoins de sa commune, se perdent misérablement à la recherche de la mairie.

— On dit qu'il y a une banlieue rouge, confiait une de ces victimes. Mais il y a surtout une banlieue noire.

Les candidats pour les visites, se servent de l'auto, du taxi, certains même du tramway.

Chaque candidat a sa manière.

Il y a le candidat austère qui parle chiffres et statistiques : M. Dausset.

Il y a celui qui, en toute occasion, sort un plan bien étudié de métro en banlieue : M. André Berthelot.

Il y a le candidat « métropolitain », missionnaire du sport : Marcel Delarbare.

Il y a le spécialiste des lotissements : M. Mounié.

Il y a le théoricien du socialisme : M. Osmiin.

Il y a le bon garçon, tout de suite copain et celui qui ne craint pas de prendre un petit air avantageux.

Il y a celui enfin dont la formule de présentation me varie pas : « Cédant aux pressantes sollicitations de mes amis, j'ai accepté de me présenter. J'apporte le salut de la municipalité de X... à la municipalité de Z... » Il répète cela autant de fois qu'il y a de communes dans le département.

Ainsi, les candidats poursuivent leur chance à travers le département tout entier.

Métier fatigant.

Mais, le 9 janvier, les élus auront neuf ans pour se reposer.

Pierre BÉNARD.

## Clemenceau et Mussolini.

Les derniers excès fascistes et les récentes rodonnantes oratoires du dictateur italien ont fini par lasser la patience — fut-elle la plus complaisante — de nos compatriotes.

Un ami de Clemenceau, venu le visiter ces jours derniers dans sa paisible retraite vendéenne, s'entretenait avec lui de ces provocations, pour le moins intempestives.

Et Clemenceau de s'écrier :

— Ah ! ces Italiens ! Depuis l'armistice, il n'y a plus moyen de les tenir !... Un de plus que guette la condamnation capitale promise par le « Duce » à ceux qui se permettent de ne pas s'agenouiller devant Sa Tyranie...

## L'âge de la sténographie.

On a souri à l'Institut de l'émoi de certains journaux d'outre-Rhin qui annonçaient cette semaine qu'on venait de découvrir des signes sténographiques remontant à l'époque de la Renaissance.

Quelle merveille ! Babelais aurait connu cette invention moderne ?...

Il la connaissait parfaitement, en effet, et bien d'autres l'avaient connue longtemps avant lui.

Sans remonter à Xénophon, qui se servait de la sténographie pour recueillir les leçons de Socrate, on sait que Cicéron en fit usage lors des débats au Sénat sur la conjuration de Catilina.

Son affranchi, Tullius Tiro, avait même perfectionné l'écriture abrégée, au point qu'aucun progrès n'a été fait depuis lors jusqu'à la sténographie de nos steno-dactylos.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## Vers la réforme électorale !

Dimanche 9 janvier, un tiers des membres du Sénat est soumis à réélection. Comme d'habitude, en l'occurrence, la lutte, dans les départements où doivent avoir lieu les élections, est très vive. Tous les partis politiques y prennent part, et soutiennent avec ardeur leur programme, leurs candidats.

Le Lot n'est pas compris dans la liste des départements où ont eu lieu des élections.

Mais ce n'est pas une raison pour que nous ne formulions pas, ici, un vœu, à l'occasion de ce renouvellement sénatorial. Oh ! ce vœu est bien simple, et, certainement, il traduit l'opinion de la grande majorité des électeurs républicains de tout le pays.

Entre toutes les promesses qui ne manquent pas de s'étaler sur les professions de foi des candidats, il y en a une, notamment, que l'on voudrait voir.

C'est la réforme électorale ! En vérité, il serait plutôt extraordinaire qu'elle fut laissée de côté, oubliée. Voilà déjà 7 ans que dure l'expérience de la R. P., et, certes, personne n'a eu à s'en réjouir.

C'est un bien triste cadeau que l'on fit au corps électoral quand on lui donna ce mode de votation qui, du reste, n'a donné satisfaction à aucun parti, mais n'a servi qu'à une catégorie de candidats dont le moindre étonnement, a été celui d'avoir été proclamés élus !

Depuis plusieurs jours, il semble que cette question de la réforme électorale préoccupe le Gouvernement. En effet, comme nous l'avons indiqué dans la « dernière heure » de notre dernier numéro, il a fait paraître la note suivante :

« M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, élabore actuellement un projet de réforme électorale tendant au retour au scrutin uninominal. La rédaction de ce projet n'est pas encore complètement terminée et il ne sera soumis aux membres du gouvernement qu'à des prochains conseils des ministres. »

Il n'y a pas péril en la demeure, puisqu'aussi bien, le renouvellement législatif n'aura lieu que dans 2 ans. Mais encore faut-il que la réforme électorale soit mise au point et, surtout, qu'elle soit votée par le Parlement.

On dit que beaucoup de parlementaires qui n'ont été élus que par la faveur du quotient ou de la plus forte moyenne s'accommoderaient du système érépiste, à dans leur circonscription, leur sera toujours très avantageux.

Eh ! bien, mais cela il faut le savoir : il faut que les électeurs soient fixés sur le sentiment de tous les candidats au sujet de la réforme électorale.

Bien que le système érépiste n'intéresse pas, — électoralement parlant — les candidats au Sénat, les députés sénatoriaux doivent savoir si ces candidats sont pour ou contre le maintien de la R. P., ou le retour au scrutin net, loyal, qu'est le scrutin uninominal.

Car les sénateurs qui seront élus devront se prononcer pour ou contre la réforme. Il est donc tout naturel que les députés sénatoriaux avant de mettre leur bulletin dans l'urne, demandent à ces candidats de se prononcer de façon précise.

Certes, les programmes électoraux des candidats à l'élection sénatoriale du 9 janvier, comportent de nombreux articles, de minifines promesses. Que parmi ces articles, ces promesses, les électeurs exigent que se trouve le retour au scrutin d'arrondissement, seul scrutin qui pourra mettre un peu de clarté, voire de probité dans la politique future du pays !

LOUIS BONNET.

## Médaille militaire

La médaille militaire à titre posthume est conférée à l'adjudant Senegennes, du 9<sup>e</sup> d'infanterie.

« Brave sous-officier. Le 27 août 1914, à Rancourt, a maintenu, dans des conditions périlleuses, la liaison entre sa compagnie et son chef de bataillon. Le 26 septembre, étant sergent-major, a réuni quelques hommes avec lesquels il a pris part au retour offensif de nos troupes. Le 22 décembre 1914, devant Perthes, a été tué à la tête de ses hommes dans la tranchée du Pan-Coupé. »

## Enregistrement

Sont rétablis ou créés les bureaux d'enregistrement de Catus, Limogne et Livernon.

## Fusion des services

Voici le tableau des cantons du Lot où est opérée la fusion des services de l'enregistrement et des Contributions directes :

Castelnau, Catus, Limogne, Luzech, Montcuq, St-Géry et Lauzès (bureau à St-Géry), Cajarc, Lacapelle-Marival, Latronquière, Livernon, Labastide-Murat et St-Germain (bureau à Labastide-Murat), Martel, Vayrac, Bretenoux, Puy-l'Evêque, Catus.

## Préfecture

M. Vanel, rédacteur de 3<sup>e</sup> classe à la préfecture du Lot, est élevé, au choix à la 2<sup>e</sup> classe. Nos félicitations.

## Notre pain quotidien

### Disponibilités et besoins mondiaux en froment

En se basant sur les éléments statistiques disponibles, on évalue les quantités de froment théoriquement exportables au 1<sup>er</sup> août 1926 à environ 88 millions de quintaux pour le Canada, 50 millions pour les Etats-Unis, 2 millions pour l'Inde, 13 pour l'Argentine et 2 pour l'Australie, soit un chiffre global d'environ 155 millions de quintaux. Pour compléter le calcul des quantités disponibles dans les pays exportateurs qui pourront concourir à l'approvisionnement des pays importateurs pendant la campagne commerciale du 1<sup>er</sup> août 1926 au 31 juillet 1927, on doit ajouter aux 155 millions de quintaux exportables au commencement de la campagne des pays producteurs susdiqués : 1) Les quantités qui pourront être exportées par une série d'autres pays de l'hémisphère septentrional disposant d'un excédent de froment ; 2) Les excédents exportables probables des nouvelles récoltes de l'hémisphère méridional, récoltes actuellement en manutention et qui seront moissonnées vers la fin de l'année prochaine.

Dans l'hémisphère septentrional, outre le Canada et les Etats-Unis, ont eu des productions supérieures aux propres besoins, la Bulgarie, l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes, la Hongrie, la Roumanie, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, l'Algérie et la Tunisie. Les excédents exportables de ces pays peuvent être évalués seulement d'une façon largement approximative, parce que les données relatives à leurs stocks font défaut.

Leur consommation apparente (c'est-à-dire calculée seulement sur la base de la production et du mouvement commercial) a présenté pendant les dernières années des fluctuations très sensibles et constitue par conséquent une base très incertaine pour l'estimation de leurs besoins probables pendant la campagne en cours. Tenant compte de tous les éléments disponibles, nous estimons que ces pays pourront exporter pendant la campagne commerciale 1926-27, environ 20 millions de quintaux.

Quant aux nouvelles récoltes de l'hémisphère méridional — quoiqu'on ne puisse pas encore formuler un jugement certain — les bonnes nouvelles sur la situation de la culture du froment en Argentine et surtout en Australie (où il y a eu également une augmentation des superficies emblavées) font espérer que les excédents exportables pourront probablement atteindre 65 millions de quintaux.

### Prix des tabacs

de la récolte indigène de 1926

Le « Journal officiel » publie l'arrêté suivant de M. le président du Conseil, ministre des finances :

Article 1<sup>er</sup>. — Conformément à la décision du 24 mars 1926 de la commission chargée de fixer le prix deachat des tabacs indigènes de la récolte de 1926, les tabacs corsés de cette récolte, cultivés dans les départements du Lot, Lot-et-Garonne (variété Auriac), du Nord, de l'Ille-et-Vilaine et des Bouches-du-Rhône, seront classés en quatre qualités pour chaque variété, les caractères généraux de chacune de ces qualités sont les suivants :

1<sup>re</sup> qualité. — Tabacs sains, gommeux, mûrs, nervures peu prononcées et peu tourmentées, tissu élastique et résistant, ni troué, ni déchiré, couleur marron ou marron foncé. Aucune feuille ne devra avoir une longueur inférieure à 45 centimètres.

2<sup>e</sup> qualité. — Tabacs sains gommeux, mûrs, peu charpentés, couleur marron ou marron foncé, on tolère quelques trous et quelques déchirures du parenchyme. La dimension minimum est de 40 centimètres.

3<sup>e</sup> qualité. — Feuilles de toutes dimensions ne répondant pas aux définitions des deux premières qualités, mais non dépourvues de maturité, ayant conservé de la tenue et n'ayant subi que des avaries légères.

4<sup>e</sup> qualité. — Feuilles dépourvues de maturité, feuilles desséchées non gommeuses, feuilles dépréciées par la fermentation, la grêle, etc.

La valeur relative des prix de ces qualités est fixée comme suit :

Le prix de la 2<sup>e</sup> qualité sera égal aux 90 centièmes du prix de la 1<sup>re</sup> qualité.

Le prix de la 3<sup>e</sup> qualité sera égal aux 75 centièmes du prix de la 1<sup>re</sup> qualité.

Le prix de la 4<sup>e</sup> qualité sera égal aux 50 centièmes du prix de la 1<sup>re</sup> qualité.

Conformément à la décision arbitrale du président de la même commission en date du 24 décembre 1926, ces tabacs seront payés dans chacun des départements indiqués au présent article, sauf celui des Bouches-du-Rhône, et dans chacune des commissions d'expertise, au prix moyen de 550 fr. les 100 kilos.

### La taxe à l'exportation

Des informations de presse ayant laissé entendre que les modifications apportées par le parlement à la loi du 3 août 1926 visant l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires en ce qui concerne l'exploitation, allaient amener un renchérissement du coût de la vie, au ministère des Finances on a déclaré qu'aucune modification des droits de l'exportation des denrées alimentaires n'avait été apportée par le remaniement de la loi dont il est question. Les mesures que prévoit le décret pris par le chef de l'Etat sur les propositions de M. Poincaré à la suite du vote des Chambres, ne visent uniquement que les produits industriels. Il ne peut donc en suivre aucune augmentation du prix de la vie.

## LE PRIX DU PAIN

La Commission consultative des farines s'est réunie le 7 janvier 1927 à la Préfecture du Lot sous la présidence de M. Bor, Secrétaire général.

Après échange de vues le prix de la farine a été fixé, compte tenu du prix des blés à 252 francs les 100 kilos nets.

En conséquence le prix du pain de consommation courante sera porté de 2 fr. 20 à 2 fr. 25 le kilogramme à partir du 12 janvier prochain et à 2 fr. 30 le kilogramme à partir du 17 janvier.

### Les Cadets du Quercy

#### MATINEE DE L'AN NOUVEAU

La grande salle des Sociétés Savantes a connu le 2 janvier pour la matinée concert-hal, donnée par les Cadets du Quercy, l'énorme affluence des belles fêtes.

Nous eûmes, en effet, l'inoubliable vision d'une salle comble où se pressaient les élégances du Quercy à Paris, les originaires de l'arrondissement de Cahors, les membres des sociétés amies : des enfants de Figeac, de la Grappe, et beaucoup de sociétaires de la Ligue Méridionale dont le directeur est notre si dévoué et si sympathique ami M. Cocula, qui empêché, s'était fait représenter par Mme Cocula.

Parmi les nombreuses personnalités on remarquait M. Crabol, Directeur du Cabinet du Président de la République ; M. Calméjane-Course, Avocat à la Cour d'Appel ; M. Vialle, Président des Enfants de Figeac ; M. Vialette, ancien Président des Cadets etc., etc. Le concert fut magnifique.

M. Decup, baryton, excella dans l'« Hymne à l'Auvergne », et nous présenta un chœur de la « Bourrée ». Mme Dorgès fut remarquable dans son répertoire varié et M. Allès dans ses chansonnettes modernes et comiques. Bref, chacun des artistes eut sa part des applaudissements chaleureux qui fréquemment crépitaient du parterre aux galeries. Celui-ci terminé, notre actif et distingué Secrétaire général M. Bladinières, faisant fonction de Président, avec une poignante émotion, salua la mémoire de Mme de Lacan, décédée récemment, et fit un portrait saisissant du pays, qui fut pour le public, autant de visions inoubliables. Il souhaita ensuite « le bonno Onnado », l'année plus heureuse aux déracinés de la terre natale qui n'ont rien perdu du caractère de leur petite patrie, de son coloris et de sa séduction.

Tout le bal enlaidit, au cours duquel il nous fut donné de voir de radieuses toilettes portées par des danseuses charmantes. Les déesses ne sont plus dans la Mythologie, ni dans les bois sacrés ; elles ont quitté même les rives de l'Attique pour venir parmi les Cadets du Quercy.

Ces déesses ont donc dansé pour le charme des yeux aux sons d'un orchestre qui savait varier les rythmes et accommoder les cadences.

Parmi elles, la toute gracieuse pastourelle du Lot, Mlle Denise Reyev qui nous avait apporté le sourire de sa jeunesse et de sa beauté.

Ainsi passèrent les heures d'une trop brève matinée. Il fallut l'extinction des lustres pour chasser de ce cadre élégant les couples acharnés, et tous les assidus de nos manifestations lotisoles.

### Antonin LABOUYGE,

Secrétaire-adjoint des Cadets,

63, rue Monge, V.

### Le droit de reprise du propriétaire

M. Levasseur et plusieurs de ses collègues viennent de déposer une proposition de loi ayant pour objet de modifier l'article 5 de la loi du 30 juin 1926 sur le droit de reprise en ce qui concerne la propriété commerciale. Cette proposition est ainsi rédigée :

Le propriétaire a le droit de refuser tout renouvellement de bail dans le seul cas où il vaudra reprendre lui-même, à l'exclusion de tout autre membre de la famille, les locaux loués pour les occuper effectivement et personnellement uniquement à usage d'habitation.

Le propriétaire qui veut exercer le droit de reprise conformément au présent article devra donner préavis par acte extra-judiciaire au locataire occupant dans le délai de deux ans à partir de la demande en renouvellement.

On sait que le droit de reprise édicté par l'article 5 de la loi du 30 juin 1926 peut être exercé par le propriétaire, par ses ascendants ou descendants, même pour exercer un commerce, et que le délai de préavis n'est que de trois mois.

### Recrutement

M. Delpy, adjoint au bureau de recrutement de Cahors, est inscrit au tableau d'avancement de 1927, pour l'emploi d'adjudant-chef. Félicitations.

### Cylindrages à vapeur

Opérations probables dans la semaine du 10 au 15 janvier 1927

Piochage de la chaussée, repandage et cylindrage de matériaux sur les voies désignées ci-après :

Chemin de grande communication N° 7, de 29 k. 500 à 31 k. près de Pechpeyroux.

Chemin de grande communication N° 22, de 15 k. 400 à 15 k. 850, entre Pontcirq et Canourgues.

Chemin de grande communication N° 37, de 25 k. 600 à 27 k. 750, entre Canourgues et Lherm.

Chemin de grande communication N° 37, de 26 k. 100 à 26 k. 550, entre Canourgues et Lherm.

## CAHORS

### BUREAU DE BIENFAISANCE

Nous publierons dans notre prochain numéro la seconde liste des souscriptions en faveur du Bureau de Bienfaisance de Cahors.

Et nous rappelons que les dons sont reçus : soit chez M. Bris, receveur du Bureau de Bienfaisance ; — soit à la Mairie de Cahors ; — soit aux bureaux du Journal du Lot.

### LE MAUVAIS TEMPS !

Quel sale temps ? Oui, oui ! Nous subissons un bien sale temps !

De la pluie, de la boue : et quelle boue ! Dans les rues, les passants pa-tangent, et rentrés dans leur « home » ils sont tout crottés.

Jamais l'utilité des brosses n'a été aussi appréciée ! Et que faire contre ce sale temps ? Nous demandons bien pardon à nos correspondants qui nous signalent le mauvais état des rues où ils passent.

Nous n'avons pas cru devoir signaler leurs doléances, et nous avouons que c'est bien à regret.

Pourquoi ? Oh ! pour une seule raison : c'est qu'après avoir traversé les rues signalées comme très sales, mais après avoir parcouru les... autres rues, on est obligé de constater que toutes, sans exception, n'ont pas été épargnées par la pluie, et sont pleines de boue !

Patience ! le soleil reviendra plutôt que ne tombera le gros lot dans la poche de celui qui n'a pas pris de billet à la loterie.

Mais, toute plaisanterie à part, il faut bien reconnaître que les doléances des Cadurciens au sujet de l'état des routes et des rues sont tout à fait justifiées, et qu'il faudrait bien qu'un jour on arrivât à assurer un service de nettoyage un peu plus normal.

La saison est affreuse : et certes qui n'en a pas été et n'en est pas victime ? Est-il impossible d'adoucir ces rigueurs que provoquent les intempéries ?

### Souscription

en faveur du Comité Départemental des Mutilés du Lot

Le public est informé que les lots offerts aux gagnants de la souscription tombola organisée par le Comité départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Lot, sont exposés dans l'une des vitrines du garage de M. Bénestèbe, Boulevard Gambetta à Cahors.

On peut se rendre compte dès maintenant du nombre et de la valeur de ces lots.

Le tirage de la tombola qui est fixé au 9 février 1927 aura lieu au Palais des Fêtes. Un grand bal sera donné à l'occasion de ce tirage.

Les personnes qui ne sont pas encore en possession de billets, sont invitées à s'en procurer dans le plus bref délai possible car la vente de ces derniers ne pourra être effectuée après le 25 janvier courant.

### Association des Veuves de Guerre

La réunion mensuelle aura lieu dimanche 9 janvier, à 2 heures 1/2, rue Georges-Clemenceau.

### Société des Amis des Arts

Le 2<sup>e</sup> concert des Amis des Arts aura lieu, au Théâtre Municipal, le vendredi 21 janvier 1927 avec le concours de Mlle Lucette Descave, prix d'excellence de Piano 1923 et M. William Cantrelle 1<sup>er</sup> Violon solo des Concerts Colonne.

### Ligue des consommateurs

La Ligue de défense des consommateurs se réunira dimanche 9 janvier.

### Les compteurs d'eau

Voici quelques renseignements au sujet des compteurs d'eau.

390 compteurs, actuellement, sont placés ou sur le point de l'être, la demande ayant été adressée au service des eaux.

38 concessions sans titre ont été supprimées ;

139 concessions ont expiré au 31 décembre 1926 ;

229 concessions ont, d'après leur police passée avec la ville, un an à courir avant que les bénéficiaires soient tenus de placer un compteur ;

360 polices n'ont été consenties qu'avec une réserve pour la ville de Cahors.

Soit un total de 1.125 concessions.

### Obsèques

Mardi ont été célébrées les obsèques de M. Jean Blanc, facteur des postes à Paris, en retraite.

M. Blanc s'était retiré depuis quelques années à Cahors où il exerçait les fonctions d'auxiliaire des Contributions directes et comptait dans notre ville de nombreux sympathies.

Mais sa maladie et le chagrin d'avoir perdu, il y a quelque temps déjà, sa jeune fille ont eu raison de sa robuste santé.

Nous prions sa veuve et toute sa famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

### Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Achille Bergon, frère et oncle de nos excellents confrères Jules et Antonin Bergon, directeurs du « Réveil du Lot », décédé subitement à l'âge de 69 ans.

M. Achille Bergon était bien connu dans notre ville où il avait été pendant de longues années concierge de l'Abattoir.

Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.

### Bal des Coiffeurs

Ce fut une belle soirée, une superbe réunion de gracieuses jeunes filles et de galants jénès gens, tous fleurant bon, puisqu'aussi bien, en entrant dans la salle du Palais des Fêtes, les commissaaires du bal s'empressaient de leur remettre d'odorantes cartes, sans préjudice d'un petit arrosage des parfums les plus délicats.

Le mauvais temps ne permit pas à beaucoup d'amateurs de ces bonnes fêtes de quitter le coin du feu.

Hélas ! beaucoup étaient retenus par la grippe, mais nombreux, également, furent ceux et celles qui ne pouvaient pas quitter un membre de leur famille que la maladie du jour retient au lit !

Mécompte cruel pour les aimables danseuses, mais certainement aussi pour les organisateurs.

Et, à vrai dire, ceux-ci n'ont pas à se plaindre de leur œuvre.

Malgré le mauvais temps, la salle du Palais des Fêtes qui était décorée avec un goût exquis, et embaumée de parfums qui provenaient des meilleures maisons, fut toujours bien garnie par les couples auxquels un orchestre composé d'excellents musiciens fit danser toutes les valse, fox-trott et autres charlestons du répertoire moderne.

Et puis, le public des galeries ne s'ennuia pas, car les organisateurs avaient mis au programme un concours de danse, et il assista, très intéressé, à un concours de maintien (dans le fox-trott) et à un concours d'endurance (dans la valse « tournée »).

Les concurrents et concurrentes furent splendides de maintien et d'endurance.

Les vainqueurs virevoltèrent pendant près de demi-heure. Et cela amusa bien les assistants qui ne purent s'empêcher de remarquer la grâce et si l'on peut dire la science des danseurs et des danseuses !

Après le concours, le bal reprit un entrain endiablé, car l'orchestre et le jazz-band furent à la hauteur de leur rôle.

La pluie, le vent laissèrent indifférents les couples, car c'est tard, sur le matin, que prit fin cette belle fête, dont tous ceux qui y prirent part se montrèrent ravis et adressèrent des félicitations et des remerciements aux organisateurs.

### Les prix suivants ont été attribués :

Prix de fox-trott : Mlle Cayrac et M. Lagrange.

Prix de valse : Mlle Roubert et M. Hugoneng.

### Incendie à la Gare

Vendredi matin, à 9 h. 50, un incendie a éclaté à la Gare de Cahors, dans un baraquement où s'abritaient les hommes de la manœuvre du poste nord.

Le feu qui a éclaté avec une violence effrayante, et s'est communiqué au hangar où sont remis les agrès militaires servant aux embarquements pour la mobilisation.

Aussitôt, les secours ont été organisés. L'incendie a été combattu par les pompes du dépôt de la gare, et avec un dévouement, un zèle très remarquables par les agents du Dépôt et de l'Exploitation, commandés par leur chef de service.

Après une heure d'efforts, l'incendie a été maîtrisé.

Les dégâts se réduisent à l'embranchement complet du baraquement et d'une bonne partie du toit du hangar militaire.

On doit de vives félicitations à tous ceux qui ont coopéré à l'extinction de cet incendie qui aurait pu être très grave.

### Société de pisciculture du Lot

Les membres de la Société de Pisciculture sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 12 janvier 1927, à 20 heures 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : I. Affiliation de la Société de Pisciculture à la Fédération des Sociétés de chasse et de pêche du Sud-Ouest ; II. Désignation d'un garde ; III. Compte rendu financier ; IV. Questions diverses ; V. Renouvellement du Bureau. — La Commission.

### Prévoyants de l'Avenir

Les membres de la 405<sup>e</sup> section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 9 janvier 1927 à 10 heures (Hôtel de Ville).

Ordre du jour : Paiement des cotisations ; Changement d'adresse ; Paiement des pensions.

Le Président : HÉREL.

### Chasse fructueuse

Un de nos compatriotes, M. Miquel, propriétaire aux Tuileries, près de Cahors, a tiré, le jour de la fermeture de la chasse, un coup de fusil des plus intéressants et des plus fructueux : M. Miquel a, en effet, eu la chance d'abattre une lotre pesant 10 kilos.

Outre le prix de la fourrure qui est élevé bien que moins important qu'il n'était le mois dernier l'heureux chasseur bénéficiera d'une prime accordée par la Société de pisciculture du Lot, cette lotre ayant été tuée, nous dit-on dans un des biefs de la Société.

### Excès de vitesse

M. le Commissaire de police a dressé contravention à un chauffeur, M. Caumont Pierre, de Gentilly (Seine), pour excès de vitesse dans la traversée de la ville, vendredi, et pour défaut de permis de conduire.

### Accident d'auto

Samedi matin, vers neuf heures, M. Antoine Pons, demeurant à Saint-Rémy a été renversé, au moment où il passait sur le pont Saint-Georges, par une automobile conduite par M. François Delara, 8, rue Brive, marchand forain.

Heureusement, le blessé n'a été que légèrement atteint. Il a été conduit à l'hôpital.

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le Dimanche 9 janvier 1927 par la

Pharmacie PALANE  
Boulevard Gambetta

### Les voleurs de chiens

Dernièrement, des italiens logés à Cahors, à l'Hôtel du Midi, parcourraient la région en sidecars, passant près de Cazals, ils avaisrent un beau chien dont ils s'emparèrent. Le propriétaire porta plainte. Et la police de Cahors a déjoué les ravisseurs qui ont été déferés au parquet.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 27 décembre 1926 au 1<sup>er</sup> janvier 1927, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 12 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 3 hommes.

En extra : 3 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 8 hommes, 3 femmes.

### Accident du travail

M. Vogel, ajusteur-mécanicien à l'Appareillage électrique, était occupé à l'affûtage d'un outil, lorsqu'il fut atteint à l'œil par un éclat de métal. Plusieurs jours de repos seront nécessaires.

### Pertes

Il a été perdu un chien de chasse blanc et noir, appartenant à M. Bous-sac, boucher.

### Trouvailles

Il a été trouvé une montre en métal blanc à clef, par M. Delgal, demeurant rue Brive, 22.

**ROYAL CINEMA**  
PROGRAMME des Samedi 8 et Dimanche 9  
**La Garçonne (ou Réhabilitée)**  
Grand film français en 8 parties  
L'Infernal Justicier  
Documentaire. — Fou-rire

**PALAIS DES FÊTES**  
SAMEDI 8 — DIMANCHE 9  
**LES D'URBERVILLES**  
Grand drame 6 parties  
**Femme fatale**  
Comique 2 parties  
**BIBI LA PURÉE**  
(4<sup>e</sup> époque)  
— ORCHESTRE —

MARDI 11, MERCREDI 12, JEUDI 13  
**Quatre grands galas**  
Le célèbre et regretté  
**RUDOLPH VALENTINO**  
dans  
**LE CHEIK**  
Un drame au pays de la soif, dans les mirages du désert, au milieu d'un décor des « Mille et une nuits ».

Le chef arabe a vu la blonde Anglaise... il l'aime... il décide d'être son maître... attaque la caravane... la poudrière parle... Un roman d'amour parmi les splendideurs barbares, avec toute la poésie de l'Orient.  
**Les deux alertes** (Comique 2 parties)  
**Paramount-Journal** (Actualités et modes)  
— ORCHESTRE —  
Prix ordinaire des places

A. C. F. — T. C. F.  
**TERMINUS HOTEL**  
  
**RIGAUDIE Propriétaire**  
CAHORS  
TOUT LE DERNIER CONFORT  
Appartements avec Salles de bains  
Chambres avec Cabinet de toilette  
Radio-Concert - Garage fermé et chauffé  
**RESTAURANT de 1<sup>er</sup> ordre**  
Cuisine bourgeoise - Cave renommée  
Spécialités pour NOCES et BANQUETS  
— SOIRÉE et LUNCH —  
Grande Salle — Salons particuliers  
Prix modérés — Téléphone N° 50

**UN BERGER**  
Apéritif anisé  
Bis. CLAUDS BERGER et Cie, Marseille

**Arrondissement de Cahors**  
**Les Junies**  
Eclairage électrique. — Nous avons eu l'agréable surprise de voir resplendir sur nos places et à travers les fenêtres closes de nos habitations la lumière électrique. Les travaux vont continuer pour la faire parvenir dans les autres communes syndiquées du canton de Cazals.  
Toute la population de notre commune est enchantée de cet éclairage qui depuis bien longtemps, était désiré.  
On ne peut que féliciter tous ceux qui, par leurs efforts, sont parvenus à doter notre commune de cette belle et utile installation électrique.

**Cassagnes**  
Grave accident. — Ces jours derniers, Mlle Eva Redon a eu une main écrasée au cours d'un travail qu'elle exécutait avec ses parents dans une vigne.  
La blessée a dû se faire soigner par un praticien de Cahors et on espère cependant que l'amputation de la main pourra être évitée.

**Limogio**  
Accident d'automobile. — Une automobile dans laquelle étaient M. et Mme Couly, de Toulouse et leur chauffeur, qui se rendaient à Aurillac, a capoté en descendant la côte de Senegardès, près de Varaire.  
Par un heureux hasard, les voyageurs n'ont pas été blessés. Mais l'automobile a été fortement endommagée.

**Albas**  
Foot-ball. — Voir à la chronique « Sports » le match de foot-ball.  
**Castelfranc**  
Naissance. — Nous apprenons que M. Mousset, gendre de M. Gipoulou, industriel à Castelfranc est l'heureux père d'un gros garçon prénommé René.  
Nos félicitations aux grands-parents, M. et Mme Gipoulou, et au père, M. Mousset. Souhaits de prompt rétablissement à la maman, et de bonheur au nouveau-né.  
Décès. — On nous informe que M. Bozouls limonadier à Castelfranc, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, âgée de 77 ans.  
A M. et Mme Bozouls et à leur famille, nous adressons nos plus sympathiques sentiments de condoléances.

Mais, à ce moment-là, celle-ci était boudée de clients.  
Ce n'est que le soir, que Mme Beauzac, en balayant le magasin, trouva le billet qu'elle s'empressa de rendre à M. Passerieu qui l'a vivement remerciée.

**Grézels**  
Nos foires. — Ainsi que nous l'avons déjà fait connaître dans un de nos derniers numéros, le conseil municipal de Grézels a décidé que l'annuelle foire du 15 janvier serait tenue à nouveau en 1927 et les années suivantes.  
On peut affirmer que le succès de la foire de samedi prochain est dès maintenant certain.  
Maquignons et propriétaires trouveront un foirail bien approvisionné en animaux de l'espèce bovine et des hôtels confortables.  
En outre, des primes seront allouées aux vendeurs et acheteurs de bétail.

**SECRÉTAIRE**  
Situation procurée à la personne qui suit par correspondance le cours spécial des  
**ÉCOLES PIGIER, 53, rue de Rivoli, PARIS**  
4 fois plus d'emplois offerts que d'élèves à placer.  
— ENVOI GRATUIT DU PROGRAMME —

**Arrondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Nomination des répartiteurs. — ARTICLE PREMIER : Sont nommés pour remplir les fonctions de répartiteurs titulaires pour 1927 dans la commune de Figeac conjointement avec le maire et l'adjoint :  
De la commune : MM. Cels Jules ; Tillet Cyprien ; Jouffroy Henri.  
Forains : MM. Roumégoux Elie, à Cardeillac ; Agrech, à Faycelles.  
Anciens : 2. Sont nommés pour remplir les fonctions de répartiteurs suppléants pour 1927 dans la susdite commune :  
De la commune : MM. Cazard Sylvain ; Bouyssou Emile ; Laval Henri.  
Forains : MM. Laborie Henri, à Felzins ; Cantaloube Louis, à Faycelles.  
**Football.** — Voir l'article Football à notre chronique des sports.

**Les accidents de la route.** — Une collision, qui aurait pu être grave, s'est produite au passage en-dessous du viaduc de la gare.  
Une auto, conduite par M. G. D..., entrepreneur, se rendant à un chantier, route de Lamagoleine, et une voiture à deux roues attelée d'un cheval, conduite par M. S..., propriétaire à Viels, commune de Loupiac, se rencontrèrent. Une roue de la voiture fut endommagée et le brancard gauche de cette dernière s'engagea dans le pare-brise et la capote de l'auto. Heureusement tout se borna à des dégâts matériels.  
Etat civil du 31 décembre au 7 janvier. — Naissances : Brugoux Joséphine ; Dardenne André.  
Décès : Truel Guillaume, 72 ans ; Hugon Marie, ép. Vayssie, 74 ans ; Guizard Jules, 66 ans ; Roques Césaire, 49 ans ; Calmel Jean, 91 ans ; Longuech François, 83 ans.  
Pharmacie de service. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Loupiac, place Champollion.  
Rechargements cylindres. — Opérations probables dans la semaine du 9 au 16 janvier 1927 :  
Canton de Lacapelle. — G. C. N° 15, de 23 k. 500 à 24 k. entre Ruyeres et Anglars.  
G. C. N° 38, de 18 k. à 18 k. 600, entre St-Simon et Thémiettes.  
N. 140, de 21 k. 400 à 22 k. (traverse de Lacapelle), piochage.  
Canton de Gramat. — G. C. N° 20, de 4 k. 140 à 4 k. 700, traverse d'Alvignac.

**Aynac**  
Conseil municipal. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal d'Aynac a délibéré sur une très importante question d'adduction d'eau potable, à l'usage des habitants du bourg.  
Le projet a été voté à l'unanimité et le montant des travaux s'élève à 149.000 francs.  
Au cours d'une séance ultérieure, le Conseil décida si cette somme doit être réalisée au moyen d'un emprunt ou couverte par des souscriptions particulières.

**St-Céré**  
Adjudication. — M. Cassagnes, entrepreneur à St-Céré a été déclaré adjudicataire des travaux à effectuer à l'école supérieure de jeunes filles et à l'école maternelle. Le devis de ces travaux s'élevait à la somme de vingt cinq mille francs. Cet entrepreneur a consenti un rabais de 3 fr. 50 % sur les prix du devis.

**Arrondissement de Gourdon**  
**Gourdon**  
Brûlée vive. — La femme Gaydou Maria, du Pech-Noir, près Gourdon est décédée à la suite de brûlures profondes.  
En peignant, devant la cheminée, le dos tourné au feu, une de ses 4 fillettes, ses vêtements ont pris feu. Elle s'est alors enfuie, brûlant comme une torche et s'est presque carbonisée.  
L'ainée des enfants avait 6 ans. C'est une bien triste fin.  
Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Loustaunau qui restera ouverte lundi prochain, 10 janvier.  
Concours International de Musique. — Le règlement du Concours musical des 26-27 juin prochain vient de paraître. Les Sociétés qui ne l'auraient pas encore reçu sont priées de vouloir bien le demander à M. Verdier, secrétaire général.  
Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que la ville de Gourdon a admis aux épreuves du Concours les Sociétés chorales mixtes et

il faut grandement féliciter les organisateurs de ce tournoi artistique, d'avoir fait une place à ce groupe trop peu favorisé dans la plupart des fêtes orphéoniques.  
On regrette tous les jours le peu de développement de ces Sociétés chorales qui sont d'un intérêt artistique plus élevé que les chorales d'hommes en raison des éléments nouveaux qu'elles possèdent et qui leur fournissent des moyens d'expression beaucoup plus grands.  
Il y a à Gourdon, un bel exemple qui sera suivi et qu'il faut encourager très sérieusement.  
D'ailleurs le concours est riche en innovations heureuses et nous en parlerons.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de M. François Longpuech, notaire honoraire, ancien conseiller général, ancien conseiller municipal, décédé le 6 janvier à l'âge de 76 ans.  
Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

**Gramat**  
L'eau potable et gratuite. — L'année 1927, qui vient de débuter, verra sans doute se réaliser un projet qui intéresse au plus haut point l'hygiène et la salubrité de notre ville.  
Il s'agit d'alimenter en eau potable et abondante notre cité si désertée à ce point de vue, et ce serait l'honneur de notre municipalité de lui donner cet élémentaire et indispensable bien-être.  
Nous avons vu par un compte rendu d'une séance du conseil municipal que le projet d'adduction d'eau et de distribution d'eau avait été mis au point et que le dossier constitué par M. Vitell, notre actif agent voyer, dont on ne saurait trop louer le zèle, avait été transmis au service compétent pour obtenir la subvention allouée d'ordinaire sur les fonds du pari mutuel.

L'alimentation de notre ville est, à l'heure actuelle, plutôt mal assurée par des citernes recueillant l'eau des toits et par l'eau de source de la Saurinie, captée par une société privée qui la distribue à quelques concessionnaires.  
Le débit de cette source, qui devient de plus en plus faible, ne permet pas de distribution d'eau en période sèche. Il s'agirait donc de remédier à cet état de choses et des études furent entreprises pour savoir quelles sources pouvaient être captées et quel serait leur débit journalier.  
Les sources de la région de Comande, du Caille et de la Saurinie, situées à 6 kilomètres environ de Gramat, et celles de la région de Saignes, situées à 8 kilomètres, donnèrent, d'après le rapport de M. Jacop, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Toulouse, un débit trop faible pour qu'il en soit fait état dans le nouveau projet.

La situation de Gramat entre le « Causse », où les eaux disparaissent dans les gouffres souterrains par les fissures du calcaire, et le « Limargue », qui ne fournit que des sources de qualité médiocre et de faible débit a obligé la municipalité à chercher par ailleurs l'eau qui nous faisait défaut.  
Après des sondages effectués dans la prairie de l'hippodrome, qui ne révélèrent qu'un débit de 48 mètres par vingt-quatre heures, la seule solution paraissant possible fut le pompage direct dans l'Alzou, dont l'eau ne serait distribuée qu'après filtrage et stérilisation.  
La station de pompage sera établie sous le village du Ségala, ainsi que les bassins filtrants et préfiltrés. Une canalisation de refoulement amènera l'eau jusqu'à un bassin enterré situé au-dessus dudit village. Ce bassin, dont l'altitude est de 338 m. 90, permettra de desservir les quarante bornes-fontaines et les bouches d'arrosage prévues.

Le système adopté par la municipalité pour le filtrage et la stérilisation des eaux, qui donne satisfaction aux plus difficiles, a été adopté et est appliqué à Gaillac, Castres, Carmaux, Roubais, Tourcoing, etc...  
La machinerie comprendra :  
1. Deux groupes moto-pompes électriques pour l'aspiration de l'eau dans l'Alzou et le refoulement dans le réservoir d'eau brute alimentant les bassins filtrants ;  
2. Deux groupes moto-pompes électriques pour l'aspiration de l'eau filtrée et le refoulement dans le réservoir d'eau filtrée, d'un débit horaire de 40.000 litres.  
Telles sont succinctement exposées les caractéristiques du projet que nous souhaitons voir se réaliser. L'activité et le zèle inlassables de notre maire émérite, M. Louis Mazet, la vigilance de notre municipalité qui a su mettre en bon état nos finances communales ; l'appui certain de nos représentants au Sénat et à la Chambre pour l'obtention d'une large subvention peut nous permettre de faire une réalité de ce rêve, si longtemps caressé : l'eau gratuite à Gramat.

**Salviac**  
Toujours la boue. — La boue est de plus en plus épaisse et gluante dans les rues de notre ville ; à certains endroits, des flaques d'eau sale sont éclaboussées par les véhicules de toutes sortes et les passants sont crottés à qui mieux-mieux.  
Un empierrement s'impose à certains endroits.  
Quand voudra-t-on s'occuper de Pentretien des voies de la ville ?  
**Football.** — Voir à la chronique des Sports.  
**Dégagnac**  
Foire du 5 janvier. — La foire du 5 janvier, dite foire grasse, a eu son importance habituelle.  
Tous les foirails, à l'exception de celui des pores, étaient bien approvisionnés.  
De nombreuses transactions, en baisse sur les bœufs et en hausse accentuée sur les moutons, ont eu lieu aux prix suivants :  
Bœufs gras, cours moyen 200 fr., les 50 kilos, bœufs de travail, de 4.200 à 5.300 fr. ; bœufs de commerce, de 3.000 à 4.000 fr., la paire ; bouvillons, de 2.000 à 2.800 fr. ; bourrets, de 1.000 à 1.800 fr., le tout la paire.  
Moutons de boucherie, de 4,50 à 5 francs le kilo ; agneaux, de 5 à 5 fr. 25

le kilo ; brebis d'élevage, de 180 à 250 fr. pièce.  
Oies et canards gras, de 7 à 7 fr. 25 le 1/2 kilo, poids vif.  
Sur le marché aux pores, très peu de marchandise ; cours indéterminé.  
Poules, 4 fr. 50 ; poulets, 5 fr. ; canards non gorgés, 4 fr. 75 ; lapins domestiques, 2 fr. 75, le tout au demi kilo.  
Fèves grasses, de 16 à 18 fr., la livre ; canards sauvages, 6 fr. 50 pièce.  
Fourrages : Foinnes, de 200 à 250 francs ; putois, 25 fr. ; renards, de 40 à 50 fr. ; blaireaux, 15 fr. ; louvres, de 130 à 150 fr. ; écureuils, 1 fr. Ails, 4 fr. le paquet de 24 lèges ; salisifs, 1 fr. la boîte.  
Peu de jardinage.

**Démographie.** — Pendant l'année 1926, il a été enregistré à l'état civil : Décès, 24 ; naissances, 16 ; mariages, 6 ; publications de mariages, 8. Et les quatre premiers jours de 1927 comptent déjà un total de 4 décès.  
Mauvais début !

**Meyronne**  
Naissance. — Nous apprenons la naissance de Marie-Jeanne Fromage, aux époux Fromage-Goldefy, propriétaires au bourg de Meyronne.  
Nous formons des vœux de prompt guérison pour la maman et de bonne santé pour le bébé.  
Le croup. — Le croup vient de faire son apparition à Meyronne, occasionnant le décès d'une fillette de 3 ans : Marcelle Alard, domiciliée au bourg. La sœur de cette pauvre enfant, Renée, élève de l'école de filles, est également atteinte de la terrible maladie, mais son état, après avoir été très alarmant, s'est amélioré et il n'y a plus à craindre pour elle une issue fatale.  
Nous adressons nos bien sincères condoléances à cette famille de braves gens si cruellement éprouvée.

**St-Stoy**  
Accident. — Le jeune Raymond Longavay, âgé de 15 mois, domicilié à La Curade, est tombé dans le feu en jouant devant la cheminée. Il s'est fait à la cuisse une grave brûlure qui avait déterminé des douleurs très vives et une forte fièvre. Il est actuellement en bonne voie de guérison.  
Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès du jeune Victor Deyris, âgé de 23 ans, domicilié à Pagès, emporté en 48 heures par une congestion cérébrale. Ce décès si subit d'un tout jeune homme, à une époque de l'année où tout est joie et espérance, a jeté la consternation dans notre petite cité. Une nombreuse assistance, émue et recueillie, a accompagné ce pauvre enfant à sa dernière demeure le matin du 1<sup>er</sup> janvier.  
Nous prions les parents, si douloureusement frappés d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

**Naissance.** — On nous annonce la naissance de Pierre Grandou, fils de Henri et de Marie-Rose-Camille-Adrienne Brel, propriétaires au Roc de Monge.  
Nous souhaitons un prompt rétablissement à la maman et longue vie au nouveau-né.

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 15.  
**EN CHINE**  
De Londres. — Les canonnières britanniques « Lady Bird et Aphis » vont quitter Malte pour une destination inconnue. Il est à présumer que la destination est la Chine.  
**EN RUSSIE**  
De Londres. — MM. Kalimine et Rykov ont ordonné l'inscription de tous les hommes de 24 à 34 ans, en état de porter les armes.  
Ce recensement militaire auquel il sera procédé dans tous les gouvernements russes aura lieu du 15 janvier au 15 mars.  
Le recensement des membres du parti communiste aura lieu en même temps.  
**Exécution sommaire**  
Une dépêche de Vilna annonce que quatre polonais auraient été exécutés sous le prétexte qu'ils créaient en Lithuanie une agitation en faveur de leur pays.  
**Les accords avec le Reich**  
De Berlin. — Au sujet de la mission du général Pawels, les milieux politiques croient que l'accord pourra se faire entre les Alliés et le Reich, d'ici au 31 janvier.  
Ils ne dissimulent pas, cependant, que de sérieuses difficultés restent à aplanir et qu'il ne faudrait pas s'étonner si les pourparlers avec la Conférence des Ambassadeurs ne donnant aucun résultat, il devenait nécessaire de soumettre le litige au Tribunal arbitral de la Haye.  
**AU MAROC**  
De Rabat. — La situation générale est excellente au Maroc. De nouvelles soumissions de groupes dissidents ont été enregistrées et le nombre des coups de main commis par des rôdeurs isolés est en sensible diminution.

**LES CHANGES**  
A 11 heures, les changes étaient :  
Livre : 122 fr. 65.  
Dollar : 25 fr. 27.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Madame Veuve ASTRUC, née BERGON ;  
Monsieur Jules BERGON, imprimeur ;  
Monsieur et Madame ARBOUYS et leurs enfants ;  
Mademoiselle Anna ASTRUC ;  
Le Docteur et Madame MALBEC et leur fille ;  
Monsieur et Madame Antonin BERGON et leurs enfants ;  
Les familles CALENDRIE, ALIX, BERGON et tous leurs parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Monsieur Achille BERGON**  
leur frère, oncle, grand-oncle, beau-frère et cousin, décédé à Cahors le 7 janvier 1927, dans sa 69<sup>e</sup> année.  
Et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le dimanche 9 janvier 1927, à 13 heures 1/2, en l'Eglise St-Barthélémy.  
Réunion rue Ch.-Bourse, numéro 5. Ni fleurs, ni couronnes.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Madame LOULMET, née SIMONIS ;  
Madame et Monsieur FOURNÉ Elie, adjoint au maire de Douelle ; Madame et Monsieur CUSSONAC et leurs enfants ; Madame et Monsieur BESSIERES et leurs enfants ; Madame et Monsieur ROUCANIERES Henri et leurs enfants, et tous les autres parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de  
**Monsieur André LOULMET**  
Rédacteur de la Préfecture en retraite décédé à Cahors à l'âge de 72 ans, et vous prient d'assister à la levée du corps, qui aura lieu le dimanche 9 janvier 1927, à 9 heures moins 1/4. Réunion maison mortuaire, 8, rue Georges-Clemenceau.

**REMERCIEMENTS**  
Madame Veuve Jean BLANC, née DEFFONDS, toute sa famille, ainsi que tous les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de  
**Monsieur Jean BLANC**  
Facteur des Postes de Paris en retraite Ancilliate des Contributions Directes

**La CARAVANE RENAULT**  
est arrivée à Cahors  
La Caravane RENAULT étant de passage à CAHORS, M. FAUGE, Agent général de la Marque, informe sa nombreuse clientèle que des prix exceptionnels pourront être consentis à tout acheteur.  
Un essai gratuit leur est offert. Lire les dates de passage dans les cantons dans le numéro de mardi.  
**FAUGE, Agent**  
49, boul. Gambetta, CAHORS - Tél. 46

**A VENDRE**  
UNE  
Torpédo Ford, 14 H. P., genre sport  
S'adresser M. ROUSSEAU, Cahors  
6, Rue Maréchal-Joffre, 6  
**IL SE FABRIQUERA TOUJOURS,**  
des Tricots, des Jupons, des Caleçons, etc., etc. Si vous avez une machine à tricoter tant mieux. Si vous n'en avez pas, vous avez tort, car, Mesdames, tout en vous occupant de votre ménage, vous pourriez gagner 500 francs par mois, même dans le coin le plus reculé de vos campagnes.  
N'hésitez pas à voir ou à écrire à  
**Madame LAHONTÁA, jeune**  
16, Rue Lestieu, à CAHORS  
qui vous procurera le moyen de posséder une machine et vous fera faire un apprentissage sérieux et gratuit.  
Installation de nos machines gratuitement, à 40 kilomètres.

**A VENDRE**  
CALÈCHE et HARNAIS en bon état  
S'adresser à M. ALARY, à SALVIAC (Lot)

Maximum de récoltes dans vos jardins et cultures, les plus beaux Légumes, Fruits, Fleurs en lisan !  
**L'Almanach du Jardinier**  
Adressé gratis et franco par Ch. Lemaire, Grainier  
103, Boul. Magenta, Paris

**FAITES VOS CONSERVES AVEC**  
**LA CORDON BLEU**  
Fermeture sans soudure. Ouverture facile sert indéfiniment.  
EN VENTE : chez tous les bons Quincalliers.  
Notre recueil de recettes gratis sur demande.  
ÉTABLISSEMENT V. LABARRÈRE 65, 67 B<sup>is</sup> Antoine Gauthier, Bordeaux.

**CONTRE LA GRIPPE**  
Pendant la grippe — ou simplement pour s'en préserver — il est recommandé à tous de se fortifier pour aider l'organisme à se défendre contre les microbes. Un remède simple et peu coûteux consiste à acheter un flacon de Quintonine et à le verser dans un litre de vin de table. Le vin fortifiant ainsi obtenu instantanément est un reconstituant parfait et un stomacal de tout premier ordre. Il stimule l'organisme, l'aide à régir contre la maladie et rend l'appétit. La Quintonine se vend au prix réduit de 4.50. Comme il existe des contrefaçons, exigez la véritable marque Quintonine. — Pharmacie Orliax, à Cahors.

**LES PILULES DU LABOUREUR**  
sont préparées avec l'extrait total des plantes qui composent LA TISANE DU LABOUREUR. Ces deux produits sont le remède souverain contre la CONSTIPATION.  
Tisane du Laboureur | Pilules du Laboureur  
1 fr. 25 l'étui impôt en plus 4 fr. la boîte impôt en plus  
DANS TOUTES LES PHARMACIES  
Préparation et Vente en gros : Bassouls-Dumayne  
Pharmacien à Perpignan  
Envoi d'une boîte échantillon contre 1 fr. 10 en timbres-postes

**T.S.F. L'AGRÉABLE L'UTILE**  
Égayez vos foyers !  
Charmes, les longues soirées d'hiver. Entretenez vos amis. Le dancing, le théâtre, le concert, les meilleurs musiciens, les meilleurs conférenciers...  
Pour une dépense relativement minime l'AUTO GARAGE ARTIGALAS met à votre disposition les postes les plus modernes les plus simples, les plus pratiques, les mieux compris.

**MEUBLES**  
**COMBROUSE FILS**  
3, rue Maréchal-Joffre — CAHORS  
CHAMBRES à coucher - SALLES à manger  
SIÈGES - GLACES - LITERIE  
Lavabos et Petits Meubles  
Dépositaire des Sièges STELLA  
FABRICATION GARANTIE  
Prix Exceptionnels

**A CÉDER A CAHORS**  
Fonds de Commerce d'Alimentation  
Très bien situé, très achalandé  
S'adresser à J. CAPUS  
2, Rue J.-Caviolle, à CAHORS

**T.S.F.**  
Avant d'acheter un Poste vous avez le plus grand intérêt à lire la brochure :  
Pour avoir un Poste parfait, Que faut-il faire ?  
PAR  
A. POUJADE, Pharmacien  
Rédacteur de « L'Antenne »  
LUZEH (Lot)

Envoi contre 2 fr. en timbres-postes  
Vous vous éviterez bien des ennuis et réaliserez une grosse économie.

**AVIS**  
M. BOUYGUES, Entrepreneur, prévient le public que depuis le 1<sup>er</sup> décembre, il est concessionnaire des scories provenant du dépôt de Cahors.  
Pour tous renseignements concernant vente de sable, gravier et scories, s'adresser rue Joachim-Murat, CAHORS.

**ON DEMANDE** un bon chauffeur mécanicien. Scierie de la Gare, CAHORS.

**ETUDE DE**  
DE  
**Maître Jean FABRE**  
NOTAIRE A CAHORS

**A VENDRE**  
A l'amiable  
**Partie de Maison**  
à Cahors, Boulevard Gambetta  
avec entrée rue Fondue-Haute  
Comprenant cave, trois étages de deux pièces, terrasse sur le boulevard, en partie meublée.  
Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à M<sup>e</sup> Fabre, notaire à Cahors, 2, rue Caviolle.  
J. FABRE.

